



COMPTE RENDU DE L'AUDIOCONFERENCE DU 20 MAI 2020

BILAN SANITAIRE DANS LE VAUCLUSE

La situation sanitaire retrouve un air de normalité puisque personne ne se trouvait hier en réanimation dans le Vaucluse.

Par rapport à la semaine dernière, le nombre de décès liés au COVID19 est monté à 41.

SITUATION DES EFFECTIFS

Montée en charge sensible des effectifs dans les services avec environ 53 % d'agents en présentiel et 15 % de télétravailleurs. L'objectif départemental est d'environ 70-75% dans le Vaucluse la semaine prochaine (avec bien évidemment des différences sensibles selon la nature des services).

PLAN DE REPRISE D'ACTIVITÉ (PRA) - SUITE

1- Depuis le 11 mai, date de mise en route du PRA, la principale évolution concerne les SIP puisque l'accueil sur rendez-vous va se mettre en place (« de manière exceptionnelle et très sélective » selon notre courroie de transmission départementale) .

Les plexiglas doivent être en place dans les 1 ou 2 box dédiés à cet accueil sur 2 journées (mardi et jeudi).

Tout le matériel doit être à disposition : gel hyalalcoolique, gants, masques et visière.

Gros point noir, on ne pourrait pas obliger officiellement un usager à porter un masque dans nos locaux ; en effet, l'obligation juridique n'est pas permise dans les espaces publics (toutefois, rien n'oblige un agent des Finances à recevoir un usager si toutes les conditions de sa sécurité sanitaire ne sont pas remplies !).

Un cheminement particulier (qui se calque sur les régisseurs ou les bons de secours) doit être mis en place.

Les box, chaises, poignées de porte touchées doivent être désinfectés à l'alcool ménager ou lingette entre 2 usagers

2 – Une note nationale concernant la reprise de l'activité dans le contrôle fiscal est diffusée dans les directions. On sera attentifs à l'éventuelle déclinaison locale .

3 – concernant le télétravail dont la direction s'efforce d'augmenter la capacité, on est dans une période de transition avec une phase de redéploiement en cours avec une réattribution pour partie des portables réquisitionnés à leurs utilisateurs habituels, l'attribution des 30 ultraportables reçus la semaine dernière, et également, une attribution à certains agents dits « vulnérables » actuellement en ASA pour leur permettre de reprendre une activité professionnelle.

QUESTIONS RH

Plusieurs questions ne sont toujours pas tranchées

- report des congés 2019 : toujours aucune décision de la part de la DG sur ce point

- application locale de l'ordonnance scélérate du 15 avril 2020: ayyyyyyez confffiiiiance ! La sanction va bientôt tomber, la note départementale harmonisée et surtout validée par la délégation interrégionale devant être publiée la semaine prochaine...

N'hésitez surtout pas à continuer de signer la pétition en ligne :

<https://solidairesfinancespubliques.org/le-syndicat/actions/3276-vol-par-ordonnance-la-petition.html>

Les réponses qu'on a eues ne vont pas vers un assouplissement (comme malheureusement souvent). Ainsi, la DG demande que le pont fléché dit « naturel » du 22 mai soit posé prioritairement en autorisation d'absence exceptionnelle, alors que le bon sens et la bienveillance auraient voulu qu'un congé (CA ou RTT) fût accepté, conformément à la circulaire 2010/03/9160 (mais M.Bon Sens et Mme Bienveillance sont en autorisation d'absence d'office ces derniers temps à la DGFIP....). Toutefois, nous invitons les collègues qui ont déjà posé le 22 mai avec un jour de congés, de récupération horaire ou artt à ne rien changer ! Que la Direction se débrouille !

Les agents dont les enfants sont à nouveau scolarisés et qui connaissent des difficultés de plage fixe pour les récupérer sont priés d'en référer au service RH où les situations seront examinées au cas par cas.

Le mouvement C est publié aujourd'hui sur Ulysse. Le service RH va préparer le mouvement local durant le mois de juin. Nous demandons que les agents qui souhaitent que Solidaires Finances Publiques 84 évoque leur dossier devant la Direction nous contacte avant le 4 juin .

Attention au délai très réduit (environ une dizaine de jours) pour finaliser et formaliser la demande sur l'application ALOA lorsque la note départementale du mouvement local sera publiée.

Nous rappelons que l'indemnisation des frais de repas est toujours d'actualité tant qu'une solution collective n'est pas mise en place par la Direction. Vu la bonté de notre administration, il n'y a aucune raison de faire cadeau de ce droit. Faites vos états de frais !!!!

ASPECT SANITAIRE

Nous insistons à nouveau sur l'importance des gestes barrières. Les conduites à tenir dans le cadre de bureaux ou d'équipements partagés sont largement diffusées ou affichées.

La Direction met à disposition des produits désinfectants et du matériel de protection : utilisez-les et s'ils ne sont pas à disposition, réclamez-les aux chefs de services. En cas de difficulté, contactez-nous.

Les masques ne sont pas systématiquement distribués aux agents, mais une dotation de masques alternatifs (réutilisables 20 fois, à hauteur de 4 masques par agent) est arrivée dans tous les services. S'ils ne sont pas distribués lundi 25 mai, réclamez-les à vos chefs de service.

En conclusion, la priorité absolue reste pour nous la santé des agents et des usagers. Nos exigences vont au-delà des gestes barrières. L'administration doit par tous les moyens garantir la santé des agents dont elle est responsable. Le dé-confinement ne signifiant pas la fin du risque, il faut renforcer les moyens pour assurer une protection des agent.e.s. Nous devons être particulièrement vigilants à la stricte application des mesures de prévention et de protection des agents.

N'hésitez pas à nous faire part de toute question concernant vos droits.

solidairesfinancespubliques.ddfip84@dgfip.finances.gouv.fr

Avignon, le 20-mai 2020